



Extrait du registre des délibérations
Comité Syndical du PETR Pays de Morlaix
Séance du lundi 16 octobre 2023

SESSION ORDINAIRE

Date de la convocation :
05 Octobre 2023

Nombre de Conseillers Communautaires :
En exercice : 16
Présents : 12
Votants : 12

Présidence de séance
Laurence CLAISSE
Henri BILLON

Secrétaire de séance
Jean-Noël EDERN



Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni salle 10-11 à la CCIMBO de Morlaix sous la Présidence par intérim de Monsieur Henri BILLON.

PRÉSENTS :

Morlaix communauté : Jean-Paul VERMOT, Solange CREIGNOU, Anne-Catherine LUCAS, Julien KERGUILLEC, Christophe MICHEAU,

Communauté de communes du Pays Landivisiau : Henri BILLON, Laurence CLAISSE, Marie-Claire HÉNAFF, Robert BODIGUEL,

Haut-Léon communauté : Jacques EDERN, Bernard FLOCH, Jean-Noël EDERN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSÉS :

Morlaix communauté : Guy PENNEC, Bernadette AUFFRET, Nicole SEGALEN-HAMON

Communauté de communes du Pays Landivisiau :

Haut-Léon communauté : Aline CHEVAUCHER.

POUVOIR :

Président sortant : Jean-Paul VERMOT

Séance de Comité syndical du PETR Pays de Morlaix du 16 octobre 2023

OBJET	DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE ET DE 2 ASSESSEURS
ACTE	CS-2023-05-N41
RAPPORTEUR(S)	Laurence CLAISSE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121.15 ;

Madame Laurence CLAISSE prend la Présidence de la séance, en qualité de Doyenne d'âge, et demande au comité syndical de bien vouloir procéder à la nomination d'un secrétaire de séance et de deux assesseurs.

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide de nommer :

- Jean-Noël EDERN : secrétaire de séance
- Julien KERGUILLEC : 1er assesseur
- Jean-Paul VERMOT : 2ème assesseur

Votants	12
Pour	12
Contre	00
Abstention	00

Fait à Morlaix, le 16 octobre 2023
Le Président
Henri BILLON

